



SOUVENIR DU ROVE :

# Chroniques Niolonnaises

Par Francis Montalban

**D**U CÔTÉ du Levant, notre commune, va tremper ses pieds rocheux dans les eaux limpides de la Méditerranée. De profondes échan-crures, appelées calanques, s'enfoncent dans le mas-sif. Et la mer, nonchalante, vient y faire mourir ses vagues sur les plages de galets.

Depuis la préhistoire, les hommes, sont venus chercher refuge sur ces rivages. Comme dans l'immense grotte de « Goujouè », ou des spécialistes ont retrouvé des restes de vie préhistorique. Au XII<sup>e</sup> siècle, les Templiers de Chateauneuf recrutent de la famille des Baux, une possession à « Niaullon ». En 1630, Jean baptiste Covet, Baron de Marignane, devient propriétaire de « Niaullon ». Il obtient par Bronet Royal de Louis XIV, le droit d'y établir une « madrague » pour la pêche au thon. En 1695, on va construire sur un promontoire de la calanque « un fort, capable de surveiller la mer ».

Pendant la révolution de 1789, c'est sur les barques des pêcheurs de Niaullon, que s'embarquent chaque jour, des centaines de réfractaires Marseillais qui fuyaient la guillotine. On les emmenait au large, où croisaient des bateaux Anglais ou Italiens, qui les conduisaient à l'exil.

Pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, les pêcheurs professionnels, étaient maître des lieux. On y pratiquait surtout, cette fameuse Madrague au thon. A l'aide d'un immense filet, on emprisonnait, ces bancs de poissons énormes dans le port. Puis c'était le massacre. Il fallait beaucoup de main d'œuvre, pour sortir cette pêche, de la mer rougie par le sang. Les jeunes du Rove, y allaient volontiers. La tâche était rude certes, mais le salaire était conséquent. De plus, on leur offrait « Leï Cassabieùs ». C'était les tripes de thon, que les ménagères rovenaines farcissaient avec des blettes sauvages. C'était un plat succulent et surtout gratuit. En 1863, Mr Martin, patron de la Madrague, va faire construire une chapelle. Pour entretenir un curé, il l'inscrira dans l'équipage, et le prélat tiendra les comptes de la Madrague. Décidément à Niolon, tout le monde se voulait être pêcheur, même le Curé. Beaucoup de nos anciens, se rappelaient encore, d'Augustine.

C'était une pauvre femme, qui habitait une mesure en contre bas de la chapelle. Véritable personnage sorti de la crèche, avec sa robe piquée et sa coiffe en dentelle. Elle venait au Rove pour vendre des « cieuclets ». C'était des coquillages, qu'elle ramassait sur la plage.

Elle les vendait 2 sous la boîte. On l'aimait bien « Gustine ». Comme on connaissait sa misère, on l'invitait à manger dans toutes les maisons.

Elle dînait ainsi 3 ou 4 fois. Elle était heureuse, car le lendemain, à Niolon, son repas n'était fait bien souvent, que d'un morceau de pain.

C'est en 1910, que de grands travaux, vont bouleverser la vie de la calanque, avec la création de la ligne de chemin de fer « Marseille-Miramas ».

Partout, l'entreprise Mercier, adjudicataire de ce tronçon, va élever des baraquements en planche pour loger toute une population laborieuse, dont certains ouvriers y laissèrent leur vie.

En voyant aujourd'hui, la beauté architecturale de ces ponts, viaducs, ou tunnels, comment ne pas rendre hommage à ces travailleurs, portugais, espagnols ou italiens. Beaucoup, vinrent avec leur famille. Il fallut créer une école. C'est Rose Arbaud du Rove, qui en prendra la direction. Jusqu'en 1919, elle aura une quarantaine d'élèves. elle me disait un jour, qu'elle n'avait eu que des satisfactions de ces enfants de condition modeste.

Pendant la grande guerre de 14-18, l'armée viendra prêter main forte, pour achever cette voie de chemin de fer, qui allait devenir stratégique.

Enfin la Paix revenue, pour les marseillais, c'était un vrai bonheur de venir en train passer le dimanche à la mer.

Petit à petit, les pêcheurs professionnels disparurent. Niolon avait changé de vocation. C'était devenu le paradis des cabanons et des parties de pêche. Avec 1936, l'afflux des vacanciers fit presque de Niolon une station balnéaire.

En 1983, grâce aux efforts de M. le Maire Georges ROSSO, en partenariat avec les autres communes de la Côte Bleue, fut créé « le Parc Marin Régional de la Côte Bleue ». Véritable moyen de défense, pour protéger notre patrimoine marin naturel.

D'ailleurs, Niolon et La Vesse, font l'objet de toute l'attention de M. le Maire et de son conseil municipal. Les calanquais eux mêmes, sont très attachés à leur environnement.

J'en connais même, anonymes, qui n'hésitent pas d'aller nettoyer discrètement le bord de mer, parce que des touristes indéliçats y ont laissé des détritiss.

Oui vraiment il fait bon vivre dans nos calanques.